

Barème d'honoraires

Applicable au 04/12/2025

Honoraires sur transactions d'immeubles

Les honoraires indiqués sont les honoraires maximums et sont à la charge de l'acquéreur

De 0 € à 199 999 €	6 % du prix de vente
De 200 000 € à 600 000 €	5 % du prix de vente
600 000 € et plus	4 % du prix de vente
Terrains à bâtir	7 % du prix de vente
Fonds de commerce	10 % du prix de vente



SASU ND IMMOBILIER

RCS Pontoise : 850 781 691 Titulaire de la carte prof. Transaction CPI 9501 2020 000 044 675

Garantie Financière de 120000 € Par GALIAN

Barème d'honoraires

Applicable au 04/12/2025

Honoraires sur location d'immeubles

Honoraires part locataire

	ZONE TRÈS TENDUE(1)	ZONE TENDUE(2)	RESTE DU TERRITOIRE
Constitution du dossier, visite, rédaction du bail	12 € TTC / m ²	10 € TTC / m ²	8 € TTC / m ²
Réalisation de l'état des lieux	3€ par m ² de surface habitable (toutes zones)		

(1) Liste des villes disponibles dans l'article R304-1 du code de construction et de l'habitation du 1^{er} Août 2014

(2) Liste des villes disponibles dans le décret n°2014-890 du 1^{er} Août 2014



SASU ND IMMOBILIER

RCS Pontoise : 850 781 691 Titulaire de la carte prof. Transaction CPI 9501 2020 000 044 675

Garantie Financière de 120000 € Par GALIAN